



DECISION N°010/D/C-MGME/SG/SM/2025 DU 13 Juin 2025 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES LETTRE COMMANDE PASSEES APRES AVIS DE CONSULTATION N°006/DG/C-MGME/CIPM/2025 DU 21/05/2025 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°04187-25/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg DU 16 Mai 2025 EN PROCEDURE 109(c) RELATIVE A L'EXECUTION DES LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TROIS FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A MEKAMBA, NKOALU ET NSONO ASSI EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP/MINDEVEL ET MINEPAT EXERCICE 2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME
(AUTORITE CONTRACTANTE)

- Vu** la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;
Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2025 ;
Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;
Vu La lettre N°031/25/L/C-MGME/SG/SM du 06 Mai 2025 portant demande d'une AUTORISATION DE GRE A GRE en procédure 109(c) l'exécution des travaux de construction de trois forages équipés de PMH à Nsono Assi, Mekamba et Nkoalu ;
Vu La lettre N°04187-25/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg DU 16 Mai 2025 EN PROCEDURE 109(c) RELATIVE A L'EXECUTION DES LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TROIS FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A MEKAMBA, NKOALU ET NSONO ASSI EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE ;
Vu AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/C-MGME/CIPM/2025 DU 21/05/ 2025 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°04187-25/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg DU 16 Mai 2025 EN PROCEDURE 109(c) RELATIVE A L'EXECUTION DES LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TROIS FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A MEKAMBA, NKOALU ET NSONO ASSI EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE ;
Vu le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et des Offres du Comité Adhoc chargé de l'examen des offres ;
Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme Du 12 Juin 2025 relatif à l'examen des rapports d'analyse des Offres ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mengueme
Du 12 Juin 2025 ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à L'AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/C-MGME/CIPM/2025
DU 21/05/ 2025 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°04187-25/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg DU 16 Mai 2025 EN
PROCEDURE 109(c) RELATIVE A L'EXECUTION DES LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TROIS FORAGES EQUIPES DE POMPES A
MOTRICITE HUMAINE (PMH) A MEKAMBA, NKOALU ET NSONO ASSI EN TROIS LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUÈME,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE,

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATION
Lot 1 et 3 : Travaux de construction De deux(02) forages équipés de PMH à NSONO ASSI et NKOALU	SOTRASOL Sarl BP : 33 192 Yaoundé Tel : 699 99 08 55	17 000 000 FCFA	03 Mois	Adjudicataire
Lot 2 : Travaux de construction d'un forage équipé d'une PMH à MEKAMBA		8 500 000 FCFA		

Article 2^e: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Mengueme, le 13 Juin 2025

Le Maire de la Commune de Mengueme
(Autorité Contractante)

AMPLIATIONS :
- PREFET/NS
- ARMP
- DDMINMAP/NS
- DDMINEE/NS
- CIPM - MGME
- Intéressé
- Archives



ONANA MBA Martin Désiré